ICANN80 | Forum de politiques – Séance conjointe : ALAC et SSAC
Mardi 11 juin 2024 – 15h30 à 17h00 KGL

YESIM SAGLAM : Sommes-nous prêts à commencer? Merci. Cette séance va commencer. L'enregistrement va commencer. Bonjour et bienvenue à la séance conjointe ALAC et SSAC. Je m'appelle Yesim Saglam et je suis responsable de la participation à distance pour cette séance. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle est régie par les normes de comportement attendues de l'ICANN. Au cours de cette séance, les questions et les commentaires ne seront lus à voix haute que s'ils sont soumis dans la fenêtre Questions-réponses. Si vous souhaitez prendre la parole au cours de cette séance, veuillez lever la main dans Zoom et lorsque l'on vous donnera la parole, veuillez activer votre micro.

Les participants sur place utiliseront un microphone physique pour parler. L'interprétation pour cette séance est disponible en anglais, français et espagnol. Veuillez indiquer votre nom pour l'enregistrement ainsi que la langue dans laquelle vous parlerez si elle est autre que l'anglais. Veuillez vous exprimer à un débit raisonnable. Et sur ce, je donne la parole à Jonathan Zuck, président de l'ALAC, et à Ram Mohan, président de SSAC.

JONATHAN ZUCK : Eh bien, je vais passer en premier, car c'est notre salle. C'est notre privilège. Bienvenue à toutes et à tous. C'est une réunion qui est maintenant régulière entre la communauté At-Large ainsi que le SSAC, car nous avons des intérêts partagés. Nous nous intéressons donc à l'utilisateur final, à son interaction avec le DNS et nous souhaitons prendre en compte tout ce qui a trait aux conséquences en aval.

Il y a des messages qui nous parviennent de SSAC. Nous allons en reparler. Donc SSAC est l'un de nos clients potentiels pour notre nouvelle campagne, cette nouvelle campagne que nous lançons. Je suis heureux de vous accueillir. Je souhaite la bienvenue à SSAC et je donne la parole à Ram.

RAM MOHAN : Je ne pense pas que cette question de maillot fonctionnerait. Vous en avez parlé tout à l'heure. C'est un plaisir d'être ici. Il y a beaucoup de personnes dans le SSAC. Donc si vous voulez bien lever la main, ainsi nous pourrons savoir qui provient de SSAC. Et il y en a trop. Nous sommes partout.

Voilà, c'est une marée montante. C'est un plaisir d'être ici. Nous avons des sujets très intéressants que nous allons aborder et il y a des sujets qui restent toujours au sein de nos deux groupes. Je suis très heureux qu'il y ait donc cette réunion qui est devenue régulière, car il y a beaucoup de choses à faire pour créer un environnement plus sûr pour tous ceux qui utilisent l'Internet. Donc, nous avons pensé que Jonathan allait commencer pour donner un cadre sur cette thématique de

campagne sur le cyberespace. Et puis, il y a des contenus plus spécifiques que nous aborderons. Mais tout d'abord, donc un cyberespace plus sûr.

JONATHAN ZUCK : Donc, nous avons abordé les différents sujets de discussion et cela s'adresse à mes collègues d'At-Large. Nous avons essayé de nous organiser sur cette idée de campagne car il y a de plus en plus de communautés au sein de l'ICANN et qui viennent auprès de la communauté At-Large pour savoir comment transmettre ce message à la population au plus grand nombre.

Et il y a aussi cette possibilité d'éducation. Que pouvons-nous faire pour faire de la pédagogie auprès des utilisateurs finaux? Et c'est là qu'intervient donc le SSAC. Donc comment atteindre les RALO et les ALS. Comment se concentrer donc sur la protection en ligne? Donc nous avons commencé à créer ce cours.

L'idée, c'est de créer quelque chose de similaire à ce qui a été fait pour la journée de l'acceptation universelle. Donc on fait une présentation que l'on propose et elle peut être modifiée. On propose une vidéo de quelqu'un qui présente son exposé. Il y a donc les questions-réponses. Il y a quelques centaines de dollars que l'on prévoit pour un goûter et voilà, c'est livré clé en main en quelque sorte.

Donc nous avons essayé de voir à quoi cela pourrait ressembler. Je vais donc essayer de partager l'écran. Donc voilà la première ébauche. C'est

un travail qui est toujours en cours. Nous essayons de rendre cela aussi fluide que possible. Donc c'est quelque chose qui ressemblerait plus à ce que fait Apple plutôt qu'à ce que fait l'ICANN. J'essaye de rendre cela convivial et ça sera peut-être un cours qui durera deux heures.

Je ne vais pas prendre deux heures ici. J'essaie simplement de vous montrer un petit peu ce qu'on essaie de faire. Donc il y a des animations intégrées, il y a des données. Donc, les coûts de la cybercriminalité de 2021 ici, 6 trillions de dollars. Donc, c'est quelque chose qui a augmenté de 50 % par année depuis plusieurs années. Donc ici c'est 10,5 trillions de dollars en 2024.

Alors nous allons parler des différents types de cybercriminalité : la fraude financière, l'hameçonnage, le piratage, les scams en ligne et le vol d'identité. Donc, on a des gens qui reçoivent un email, on leur dit : Appelez ce numéro de téléphone ou cliquez sur ce lien. Et c'est là qu'on a des problèmes. Donc on parle de l'hameçonnage. Nous allons parler de ce qu'est l'hameçonnage, comment identifier l'hameçonnage, comment le prévenir et comment le signaler.

Il y a des animations, il y a des graphiques et nous parlerons des différents types d'hameçonnage. Donc voilà, il y a les différents types d'hameçonnage. Nous allons parler de la façon d'identifier l'hameçonnage. Quelles sont les tactiques courantes? Quels sont les emails qui sont donc suspects? Il y a les différents signes qui doivent alerter.

Il y a aussi des emails types que nous présenterons. Et en voici quelques-uns que j'avais à disposition et nous en proposerons davantage à titre d'exemple, pour que les gens puissent comprendre. L'intelligence artificielle rend les choses encore plus difficiles à détecter et à identifier, car les messages peuvent être vraiment personnalisés.

Donc, quand vous recevez un email où on vous demande de faire plusieurs choses, tout d'abord de télécharger une pièce jointe ou alors de vous connecter à un site ou d'appeler un numéro gratuit. Il y a les différents types de logiciels malveillants. Donc on donne des exemples de ce à quoi ça ressemble, ce qu'il faut éviter – les pièces jointes, les numéros gratuits – ou bien comment quelqu'un donc déguise sa voix, donc les numéros gratuits, comment les éviter. Nous passons donc très vite ici, il y a des liens vers l'ordre du jour. Mais voilà la première ébauche.

Quelques astuces. La méthode où l'on fait balader le curseur au-dessus d'un lien, on vous donne différents sites. Et parfois, ça ne fonctionne pas parce qu'ils utilisent des IDN par exemple. Nous vous donnons donc ces exemples. Et ensuite, il y a un petit quiz qu'Eduardo a trouvé. Donc c'est un petit quiz fait par Google pour identifier les emails d'hameçonnage. Et il y a les différents types d'hameçonnage et il y a des images ensuite, et on parle aussi des meilleures pratiques. Et nous abordons la façon de signaler. Tout d'abord, c'est reconnaître et éviter donc de se faire prendre, donc sa propre hygiène à suivre.

Et il y a donc aussi les méthodes, les marches à suivre pour signaler un cas d'hameçonnage si vous voulez suivre cette mesure de signalement pour protéger le reste de la communauté. Donc voilà un aperçu de ce que nous sommes en communication avec le SSAC. Pour améliorer ce cours, je voulais simplement vous donner donc en avant-première ce que nous faisons et, ensuite, ce cours sera traduit en plusieurs langues et nous procéderons comme cela a été fait pour l'acceptation universelle. Des questions avant de poursuivre?

EDUARDO DIAZ : Je suis désolé, je suis arrivé en retard. Donc je n'ai pas vu le début, mais je dois dire que les cours comme celui-ci commencent par expliquer ce que nous faisons et, ensuite, je vais aborder le schéma. Car quand les gens voient ce grand lien, ils ne comprennent pas vraiment. J'explique aussi donc comment cela se passe au niveau du DNS quand on clique. Donc on peut indiquer que quand vous cliquez sur le schéma, voilà ce qui se passe.

JONATHAN ZUCK : Merci. Oui, ce sera un processus qui fera partie de notre tentative d'amélioration. Donc nous recherchons simplement des commentaires plus généraux.

WARREN KUMARI : Cela a l'air d'une très bonne présentation, mieux que ce qu'on a vu précédemment sur l'hameçonnage. Mais maintenant la question, c'est

de savoir : Comment est-ce que vous allez diffuser cela au public concerné?

JONATHAN ZUCK : L'une des expériences qui a été faite par le groupe de pilotage sur l'acceptation universelle, ils acceptaient des dossiers de la part de personnes qui appartenaient au public, tout simplement. Et ce séminaire était livré dans une boîte en quelque sorte. Nous avons participé un peu de loin à ce processus.

Et donc, dans notre infrastructure, au niveau régional et au niveau local, il y a des organisations qui sont membres. Donc, par exemple, une organisation régionale At-Large pourrait avoir une antenne locale SSAC qui pourra faire des présentations à ses membres. Donc, il faut quelque chose qui soit facile à livrer, quelque chose qui soit clé en main dans une boîte et ils n'ont qu'à simplement fournir les cas.

WARREN KUMARI : Et c'est pour ça que la collaboration SSAC-ALAC est vraiment utile. Parce que le cyberespace plus sûr, c'est quelque chose qui concerne tous les utilisateurs de l'Internet. Nous avons beaucoup de contenu, beaucoup d'informations que nous pouvons proposer, et donc ensuite vous pouvez conditionner tout cela et le présenter.

MATTHIAS HUDOBNIK : Je suis en train de réfléchir. Nous pourrions aussi enregistrer une séance et la télécharger sur la plateforme ICANN Learn et, ensuite, les gens pourraient simplement y accéder.

JONATHAN ZUCK : Ce sont toutes des suggestions. Nous essayons d'utiliser notre infrastructure parce que l'organisation ICANN souhaite que nous utilisions notre infrastructure pour évangéliser les nouveaux gTLD. Et donc il y a différentes directions que nous pouvons prendre. Nous souhaitons décalcifier nos propres tendances de communication. Matthias, vous avez tout à fait raison. Une fois que cela est créé, tout le monde peut être invité.

Moi, je peux être invité à intervenir auprès d'une conférence et je peux donc dispenser ce contenu. Cela peut être aussi un contenu qui se trouvera sur nos sites. Et il y a aussi un début de partenariat qui est lancé. C'est l'idée de quelqu'un dont j'ai oublié, l'un des Canadiens.

Nous devrions établir des partenariats avec les bibliothèques et les bibliothèques deviennent des centres communautaires qui recherchent des contenus à dispenser dans leurs centres. Et donc les bibliothèques seraient très heureuses d'avoir un kit en quelque sorte pédagogique pour pouvoir faire des formations sur la sécurité, sur l'hameçonnage.

WARREN KUMARI : J'avais oublié de baisser ma main, mais je voudrais dire que c'est quelque chose de très bien, mieux que ce que j'ai vu de la part de l'ALAC depuis longtemps.

JONATHAN ZUCK : Merci beaucoup. Nous apprécions cela. Nous passons beaucoup de temps à nous plaindre des parties contractantes. Pourquoi est-ce que vous ne faites pas plus pour protéger les utilisateurs? Mais il faut voir l'autre côté de l'équation. Quand quelqu'un vous appelle et vous demande votre mot de passe, eh bien, tout simplement, ne le donnez pas. Eh bien, là, je crois que cela pourrait servir les intérêts des utilisateurs finaux.

SIVASUBRAMANIAN MUTHUSAMY : Ça a l'air très puissant. Par le biais de ICANN Learn, par le biais de séminaires, on a déjà beaucoup de formations sur tout cela pour les personnes qui ont des connaissances. Mais est-ce qu'il ne faudrait pas quelque chose qui soit plus simple?

JONATHAN ZUCK : C'est une bonne suggestion. Actuellement, nous essayons de nous concentrer sur ce qui est, selon nous, l'effectif, les membres des ALS et quel est leur auditoire, comment cibler leur public. Et une fois que nous aurons réussi et que ce succès aura été reconnu par la communauté ICANN et élargi, nous pourrons continuer. Et donc ce que nous pouvons essayer de faire avec les bibliothèques, c'est un bon exemple de point de départ. Alors merci. Je ne sais pas. Sébastien, à vous la parole, et je reviendrai vers les autres. J'ai perdu le fil de l'ordre.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup, Jonathan. Nous pensons que cela sera traduit dans d'autres langues. Nous travaillons dans six ou sept langues. Mais pour ce type de document, il faudrait beaucoup plus de langues si c'est possible. Donc, comment pouvons-nous organiser cela? Comment pouvons-nous financer cela? Ce serait un bon sujet à aborder.

JONATHAN ZUCK : Oui, c'est un très bon sujet. J'ai travaillé avec des concepteurs pour les diapositives et c'est très intéressant afin que ces diapositives ne soient pas simplement une série de points. Nous essayons d'y mettre des graphiques auxquels on ajoute un script. Et le script, c'est beaucoup plus facile à traduire que différents points dans une série de diapositives, et c'est ainsi que nous pourrons rendre cela disponible dans plusieurs langues. Le point intéressant, c'est que le quiz de Google est déjà dans une vingtaine de langues.

BUKOLA ORONTI : Donc pendant la présentation, j'ai noté qu'on parlait d'hameçonnage avec l'intelligence artificielle également. Et je crois qu'il y a des mots qui sont communs, qui font partie du vocabulaire dans certains pays africains. Cela ne va peut-être pas être bien compris, donc il faudra définir l'hameçonnage un petit peu différemment peut-être, et ça ne va pas être suffisant donc pour détecter l'hameçonnage.

Donc c'est mon expérience lorsqu'on utilise un mot en anglais ou parfois il y a des fautes de frappe, et là je parle du Nigéria, il y a des mots qui sont communs dans notre vocabulaire. Donc je crois qu'il faut noter cela. Donc il y a des mots très communs, mais c'est très souvent l'utilisation d'une mauvaise orthographe par exemple, qui pose problème et qui peut représenter une tentative d'hameçonnage.

JONATHAN ZUCK : Donc une nouvelle fois, je vais vous demander de ne pas être trop spécifique. Pour le moment, mais brièvement, ce que nous disions, c'est que l'intelligence artificielle aide les criminels parce qu'ils font moins d'erreurs en langue étrangère et qu'ils peuvent construire des emails personnalisés. Et en fait, l'intelligence artificielle peut travailler contre nous dans le cadre de l'hameçonnage. Donc il faut être très prudent à ce niveau, très vigilant.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Bonsoir. Bonsoir à tout le monde et moi c'est Abdeljalil Bachar Bong du Tchad, secrétaire et je pense que la présentation est bien faite, je pense. C'est ça que les utilisateurs ont besoin. Je pense qu'il sera idéal aussi en tant que ALS, ce genre des initiatives. On pourrait aussi les utiliser dans le cadre des écoles locales ou nationales, de la gouvernance de l'Internet, les forums DNS donc ce genre d'informations pour les utilisateurs internautes. Et en même temps, à part les spams, nous avons constaté par exemple, au Tchad, que beaucoup d'usurpation de titre dans les réseaux sociaux, que ce soit Facebook, Twitter et ce genre de module, ça aidera vraiment la communauté à aller plus loin. Et une

dernière question concernant les chiffres que vous avez parlé de la perte pour 2024, c'était à 10 milliards de dollars. Donc d'où vient les chiffres? Merci.

JONATHAN ZUCK : Donc oui, il y a des études qui représentent cela et ça va être documenté, ça va faire partie de la présentation. Donc, nous avons donc le SSAC qui va présenter également. Donc une autre intervention, une des dernières interventions. Donc allez-y, le dernier mot.

PARI ESFANDIARI : Oui, merci beaucoup. Je crois qu'il faut peut-être ajuster cela par région en effet, à long terme. Et d'un autre côté, je pense que c'est un excellent outil pour dynamiser les ALS – ce qui sera très utile pour les ALS – et donner du contenu pour diffuser un message. Donc ça marche dans les deux sens et c'est très positif.

JONATHAN ZUCK: Merci beaucoup, Pari. Oui, on doit travailler à nos propres processus, mais je crois que ces différentes étapes dans le processus, ce sera que les RALO, par exemple, regardent la présentation et voient s'ils peuvent localiser un petit peu cette présentation pour leur région. Donc il peut y avoir des exemples de courriels différents. Notamment, je crois que la localisation et la personnalisation, c'est tout à fait positif et ça va être le travail des agents à partir des RALO qui vont diffuser tout cela. Donc, on va réfléchir à un processus. Je vais redonner la parole à Ram.

RAM MOHAN : Oui, à l'ordre du jour. On a parlé du document SAC074. Ce que l'on veut faire, c'est prendre ce qui est présenté – et ce sont parfois des détails techniques – et utiliser ce type de document et convertir cela pour que ça soit plus digérable pour le grand public et plus accessible.

Donc nous allons maintenant passer la parole à Merike. À côté de ça, qui va nous parler du document SAC074. Et on voulait vous présenter cela parce que cela semble pertinent par rapport aux utilisateurs finaux et par rapport aux titulaires de noms de domaine. Il n'y a pas de meilleure personne pour présenter cela que Merike. Donc nous allons mettre les diapos à l'écran et Merike est en ligne et elle va nous parler.

MERIKE KAEO : Très bien. Merci beaucoup, Ram. Donc, je suis au Japon à une autre conférence. Et grâce à l'Internet, on peut se retrouver. Et en ce qui concerne la gestion des identifications, il y a eu des études qui ont été faites depuis 2015 et nous avions deux concepts. Nous avions deux documents, SAC040 et SAC044, avec des recommandations pour avoir une forte identification pour une protection. Mais il n'y avait pas beaucoup de méthodologie. Il n'y a pas beaucoup de méthodes dans ces documents. Et à Durban, à la réunion de l'ICANN en 2013, lors de la journée technique, il y a eu une présentation de Maarten Horenbeeck.

Pendant quatre ans, il a fait beaucoup de travail et il a parlé de différents pays qui avaient des problèmes à ce niveau, au niveau des noms de domaine qui étaient compromis. Parmi les trois principaux

problèmes qu'il a listés, premièrement, c'était des attaques et l'utilisation de la gestion des identifications. Autrement dit, les personnes qui utilisaient toujours les mêmes mots de passe, des mots de passe fréquents, des mots de passe qui étaient volés à partir d'autres bases de données d'authentification.

Donc le SSAC a parlé de ces compromissions. Il fallait faire quelque chose. Il fallait réagir. Et nous avons créé cette piste de travail à sac et nous allons passer à la prochaine diapo.

Donc là, nous avons donc des tables qui sortent directement du document SAC074 et nous listons les différents types d'identifications qui peuvent être utilisées dans l'écosystème de DNS. Et quelles entités sont utilisées dans ces identifications? Et comment se fait la validation au niveau du registre du bureau d'enregistrement des revendeurs? Qu'en est-il également des prestataires de services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire par exemple?

Nous allons voir à la diapo suivante encore plus de choses. Donc maintenant, là, on en est au système d'identification dans l'écosystème du DNS. Donc pour les titulaires de noms de domaine, vous avez les prestataires MDNS, vous avez les bureaux d'enregistrement. Ça c'est tout à fait pertinent pour les titulaires de noms de domaine. Nous allons nous concentrer là-dessus et travailler avec l'ALAC. Je crois que ce sera très utile. Il faut mieux gérer nos identifications, l'utilisation de nos mots de passe et ainsi de suite. Diapo suivante, donc celle d'avant.

Alors comment on arrive à des compromissions d'identification et à des problèmes pour les utilisateurs finaux? Donc je vois que ça peut ouvrir les yeux à beaucoup de personnes qui utilisent des mots de passe. Je ne vais pas rentrer dans les détails, vous pouvez le lire. Vous avez le problème avec des ordinateurs volés et ainsi de suite, l'utilisation de mots de passe qui sont toujours les mêmes et ainsi de suite. Vous connaissez cela, mais dans le document SAC074, dans ce document, nous parlons de toutes les étapes.

Et le cycle de vie, si vous voulez le cadre de référence pour la gestion des identificateurs, il faut réfléchir à plusieurs étapes : comment vous distribuez, comment vous emmagasinez, vous recouvrez des données perdues et la question de la délégation, du transfert ou du transfert entre bureau d'enregistrement. Il y a des questions d'identification, de délégation et, parfois, de destruction d'identification.

Donc il y a beaucoup de détails dans ces étapes. Ça met en contexte cela et ça parle de meilleures pratiques. Donc le SSAC n'a pas inventé de nouvelles et de meilleures pratiques, mais montre bien quelles sont les normes et les standards qui peuvent être utilisés au niveau de notre secteur, au niveau des critères, au niveau des critères ISO également pour les standards et les critères qui doivent être reconnus. Il y a différents documents là-dessus. C'est par exemple lorsqu'on utilise une carte de crédit et tous ces systèmes d'authentification qui existent. Mais nous avons des recommandations pour avoir quand même des meilleures pratiques pour nous, pour notre secteur.

Vous êtes bien au courant de ça, l'authentification multifactorielle ou à deux facteurs ou plus. On parle de cela. C'est une couche supérieure et supplémentaire de protection. Et un aspect que j'entends toujours depuis 15 ans, c'est que je parle beaucoup de sécurité dans le monde entier. Mais les personnes disent les experts nous disent quoi faire, mais pas comment faire cela. Ce qui manque, c'est le comment. On nous dit simplement le pourquoi, mais pas le comment. Et c'est pour ça qu'on a besoin de présentations.

Par exemple, au Brésil, j'ai écouté un registre qui a présenté parce qu'on faisait de la recherche sur le l'authentification à deux facteurs et on prenait en compte les différences régionales qui existaient. Et il y avait une excellente présentation du comment : comment gérer ces mots de passe, les mots de passe à usage unique à durée limitée, les mots de passe par SMS basés sur le téléphone et ainsi de suite. Et ils ont expliqué comment ça fonctionnait. Donc c'est une très bonne étude qui provient du Brésil et vous avez le lien ici.

Et comme synopsis pour le document SAC074, cela fournit les meilleures pratiques en ligne pour les registres, pour les titulaires de noms de domaine et les bureaux d'enregistrement. Là, on se concentre sur les titulaires de noms de domaine et cela explique bien l'ensemble d'identification que nous devons gérer en tant que titulaire de noms de domaine. Cela introduit donc un cycle de vie pour la gestion de ces authentifications et cela donne un cadre de référence sur la protection de ces identifications de titulaires de noms de domaine.

Et vous allez entendre tout à l'heure les services informatiques de l'ICANN qui vont présenter. Le personnel de l'ICANN est également très au point pour cela, pour des programmes de formation pratiques basés sur les meilleures pratiques que nous avons dans la section 6 de ce document, avec l'objectif de permettre à des parties d'apprendre des pratiques opérationnelles pratiques pour préserver la sécurité et la stabilité du cycle de vie de gestion des identifications. Donc c'est ça, le SAC074.

RAM MOHAN : Eh bien, merci Merike. Avons-nous des questions pour Merike? Allez-y.

SATISH BABU : Tout d'abord, merci de cette excellente présentation. Merci de cet excellent document que vous avez conçu pour nous à At-Large. Ce sont des documents importants et pleins d'informations. Je crois que Jonathan nous l'a dit. Nous avons des utilisateurs finaux qui peuvent bénéficier de la forme de la présentation que nous avons vue. Mais les personnes qui sont un peu plus à un niveau technique ont peut-être du mal à suivre les documents techniques de SSAC. Mais vous nous avez dit que c'était pour les personnes spécialistes de la technologie informatique. Mais je crois qu'il y a des parties qu'on peut utiliser dans les structures At-Large, par exemple dans les ALS.

JONATHAN ZUCK : Merci beaucoup. Donc je ne vois pas d'autre personne en ligne demandant la parole. Oui, pour rebondir sur ce qu'a dit Satish, je crois

que nous avons donc les titulaires de noms de domaine qui sont parfois oubliés en effet. Est-ce que les titulaires de noms de domaine sont des utilisateurs finaux? C'est une minorité des utilisateurs finaux qui ont leur propre nom de domaine qu'ils gèrent. Et comme l'a dit Satish dans nos rangs, beaucoup d'entre nous ont des noms de domaine et sont donc des titulaires de noms de domaine. Donc en effet, ce serait une bonne idée d'utiliser des informations que l'on obtient dans ces documents. On ne sait pas toujours comment gérer tout cela et on peut beaucoup apprendre à ce niveau.

RAM MOHAN : Eh bien, je vais passer la parole à Yazid Akanho.

YAZID AKANHO : Bonjour à toutes et à tous. Je m'appelle Yazid Akanho. Je suis de l'équipe d'engagement technique. Je suis dans le bureau du responsable de la technologie de l'ICANN. Et vous avez dit beaucoup déjà. Vous avez déjà indiqué le contexte dans lequel nous travaillons. Donc qui sommes-nous au niveau de l'engagement technique? Nous avons une mission que de conduire le développement de capacités, le renforcement des capacités, différentes activités autour de l'écosystème pour les différentes parties prenantes dans la communauté et nous développons donc différents matériaux, différents documents. Actuellement, nous avons fourni des classes en trois langues (anglais, français et espagnol).

Nous avons une équipe dans les régions et nous nous concentrons chacun et chacune principalement dans leur région et nous avons fait beaucoup de formation. C'est ce que nous faisons, surtout de la formation. Nous développons des matériaux de formation, des présentations pour des ateliers, pour également des ateliers très pratiques pour les registres, les bureaux d'enregistrement, les prestataires de services du DNS au sens large du terme. Et nous faisons également du développement de capacités avec les parties prenantes comme les agences de forces de l'ordre, les universités, les organismes de régulation. Passons à la diapo suivante, s'il vous plaît.

Et voici nos cours en ce qui concerne les modules sur la gestion des identifications ou credentials. Donc vous pouvez aller sur notre catalogue pour voir tout ce qui existe sur le site web de l'ICANN. Vous trouverez cela. Vous avez le cours numéro 15, le quinze par exemple. Nous sommes en train de le remettre à jour, ces meilleures pratiques opérationnelles, parce que ces cours existent depuis presque quatre ans. Nous avons introduit cette gestion de l'identification et ses différents cycles de vie d'identification dans six autres cours qui sont tout à fait pertinents. Lorsque vous prenez par exemple les opérations de registre pour les ccTLD, pour les noms de domaine de premier niveau et de pays, lorsque l'on parle d'utilisation malveillante du DNS, c'est essentiel de parler d'identification et d'identification solide et réussie.

Donc ces cours introduisent le concept d'identification. Qu'est-ce que c'est? Quels sont les différents cycles de vie, les différentes versions d'identification aux mots de passe et ainsi de suite, et cela, dans tout

l'écosystème du DNS? Il y a toute une distribution envers différents systèmes et cela est géré par différentes entités, par différentes organisations.

Notre public, c'est principalement des ingénieurs informatiques qui travaillent au niveau opérationnel du DNS, des systèmes du DNS, de l'infrastructure du DNS. Mais nous avons également le personnel de développement des politiques qui rédigent les politiques. Nous avons les managers, les responsables, qui doivent développer des procédures, des politiques. Et ils doivent s'assurer que les ingénieurs et les équipes informatiques qui opèrent dans ces différents systèmes suivent ces politiques et ces pratiques.

Et donc nous avons ici, dans ce cours, un besoin de prise de conscience, de faire prendre conscience les responsables informatiques. Donc cela fait partie de nos publics.

Combien de temps dure ces présentations en ligne? En ligne, ça va être un cours de 2 h, environ 90 minutes à 2 h. Nous avons des questions, la possibilité de répondre à des questions, mais nous avons également des cours tout à fait pratiques. Et lorsque, par exemple, nous faisons du renforcement de capacité avec différentes parties prenantes, et bien nous leur faisons découvrir comment, par exemple, faire de l'authentification multifactorielle.

Il y a des personnes qui pensent qu'il faut acheter des systèmes très chers pour avoir cela. Mais non, pas du tout. Vous pouvez utiliser votre

système Linux, c'est tout simple. Donc ce sont des cas d'études pratiques que nous avons dans nos cours. Et le DNS 101, c'est le premier cours que l'on doit absolument prendre. Un cours obligatoire de base donc. Et vous avez donc le programme des cours qui peut donc être différent. Merike en a déjà parlé lors de sa présentation. Nous allons passer à la diapo suivante.

Alors, très brièvement, il s'agit d'un aperçu de ce que nous avons en ligne, cette plateforme en ligne. Donc il y a des machines virtuelles sur Linux Ubuntu. Donc c'est le nom et c'est ainsi que nous menons nos activités. Concrètement, la semaine dernière, j'étais au Cameroun avec les ccTLD, les bureaux d'enregistrement, les administrateurs de systèmes, ceux qui supervisent les serveurs DNS et l'infrastructure. Nous avons donc discuté de ce cours de gestion de l'identité. Ce cours est dispensé en Amérique latine, en Asie Pacifique et en Europe aussi auprès des différentes parties prenantes.

Donc nous sommes les bons interlocuteurs, les bonnes personnes qui peuvent disséminer les principes de gestion du cycle des identifications. Donc nous avons des formations de formation du formateur. Il y a donc plusieurs voies qui nous permettent de disséminer encore davantage de ces formations. Merci et je vous rends la parole, Jonathan.

RAM MOHAN : Alors je pense, Jonathan, que nous avons déjà eu un aperçu de ce que nous pouvons faire d'utile. Et il y a peut-être deux pistes : la piste de

l'utilisateur final et la piste de la communauté technique. Il y a peut-être deux niveaux et c'est un bon point à retenir. Alors Sébastien, c'est une main qui est levée? C'était donc avant qu'il eût levé la main. La parole est à Claire.

CLAIRE CRAIG : J'ai regardé cette présentation. J'ai trouvé qu'elle était très informative. Au sein de l'ALAC, nous parlons de l'utilisateur final, mais nous interagissons avec la communauté technique dans de nombreux domaines. Et de mon point de vue, nous faisons beaucoup de travail avec le CTO. Mais je ne savais pas que vous aviez un catalogue de cours que nous pouvons choisir maintenant. C'est très utile, très informatif et cela pourra nous aider dans les séances que nous prévoyons à l'avenir. Donc merci beaucoup pour cette présentation.

RAM MOHAN : Merci et en tout cas, nous remercions aussi Merike qui nous a fait son exposé depuis le Japon. Maintenant, le sujet suivant. Ce sera la collision des noms. Mais je voudrais partager quelque chose avec vous. Donc, au sein de SSAC, nous avons désormais un certain niveau de consensus sur le fait qu'il y a plusieurs sujets sur lesquels il y a de l'intérêt et il y a des informations que nous allons poursuivre sans ordre particulier : l'utilisation malveillante du DNS, les nouveaux gTLD, l'aspect sécuritaire, les questions de protocole du DNS, DNSSEC, les espaces de noms alternatifs et les aspects SSR de la gouvernance de l'Internet.

Donc, ce sont les six domaines que nous prévoyons d'avoir dans des contenus. Donc cela va regrouper des contenus que nous avions déjà auparavant, mais améliorés à l'avenir. Et je pense que nous réunirons ces domaines. Ce sera un terrain assez fertile pour vous permettre de choisir les contenus qui vous intéressent et donc même les développer plus avant.

YAZID AKANHO : Très bien. J'ai oublié de dire que la communauté peut demander des formations. Écrivez-nous à OCTO à icann.org et nous répondrons. Nous vous répondrons et nous planifierons donc une participation. Nous avons du personnel, il y a moi-même et il y a Simon Mayoye qui supervise donc notre région. Il y a Nicolas pour l'Amérique latine, il y a David Huberman pour l'Amérique du Nord et Ulrich pour l'Europe. Merci.

JONATHAN ZUCK : Oui, nous oublions parfois tout ce que fait l'OCTO. Donc c'est un bon rappel.

RAM MOHAN : Merci beaucoup. Maintenant il est temps de passer au sujet suivant qui porte sur la collision des noms. Nous avons donc émis un avis sur la collision de noms et il y a Matt qui est en ligne. Nous vous entendons, mais pas très bien, de loin. Cela va mieux, Merci. Nous vous donnons la parole, Matt.

MATT THOMAS : Je serai assez bref et je m'excuse de ma voix, car je suis enrhumé depuis plusieurs semaines. Alors je vais vous parler de la collision de noms et du travail que nous avons produit depuis plusieurs années. D'une manière générale, je vais parler du fait que la collision de noms, c'est un problème continu. En 2012, le SSAC a émis un avis.

Donc, la collision de noms peut conduire à des perturbations du trafic du réseau, exposer des données sensibles et créer des vulnérabilités qui peuvent être exploitées par des acteurs malveillants. Donc, au cours de la dernière décennie, de nouvelles technologies ont émergé et elles s'appuient sur différents scénarios de collision qui ne sont pas anticipés. Et il y a un nombre croissant de TLD, cela augmente la probabilité de collision.

Donc, depuis 2012, plusieurs événements majeurs se sont produits. L'un d'entre eux, l'appui sur les données de serveurs racine ne suffit plus. Il y a de nombreuses évolutions qui ont eu lieu au niveau des protocoles de DNS. Il y a des changements technologiques qui ont un effet sur la télémétrie des serveurs racine. Donc il y a des besoins différents pour observer et anticiper les collisions de noms.

Par ailleurs, on regarde souvent vers le passé pour voir comment les données DNS ont été collectées, recueillies et comment elles étaient répertoriées et stockées. Mais la façon dont on procédait alors n'est plus vraiment possible. Donc il y a un sous-ensemble de données télémétriques qui sont recueillies, et il s'agit d'avoir une analyse qui

puisse être plus complète pour analyser les chaînes de collision. Nous avons une situation où nous avons un manque de constance, de cohérence, car il n'y a pas de possibilité centralisée pour observer la télémétrie qui se rapporte à une collision de noms spécifiques. Donc comment faut-il procéder de façon constante et qui puisse être répétée? Diapositive suivante, s'il vous plaît.

L'étude NCAP, c'est le projet d'analyse de la collision de noms qui se concentre sur l'établissement d'un cadre pour créer un cadre qui puisse être répété, qui puisse être constant et cohérent pour faciliter l'analyse de ces collisions de noms de façon continue. Cela inclut quatre fonctionnalités clés. La première, c'est l'évaluation du risque intégré. Si vous vous souvenez, en 2012, la collision de noms, c'était quelque chose que l'on mettait à la fin du processus. Ici, nous l'intégrons dans notre révision générale et il s'agit donc d'un sujet qui est mis en avant.

Deuxième fonctionnalité, l'équipe de révision technique – cette équipe TRT. C'est une équipe qui évalue les chaînes de nouveaux gTLD proposés en s'appuyant sur les données télémétriques utilisés pour l'analyse empirique.

Troisièmement, c'est la proposition d'un mécanisme de collecte de données renforcé. Ce sont des mécanismes nouveaux qui permettent donc la collecte de données quantitatives et qualitatives disponibles au niveau public, ou alors des données qui s'appliquent spécifiquement aux TLD pour renforcer l'évaluation du risque. Et quatrièmement, c'est la possibilité de plusieurs méthodes d'évaluation de collecte de ces

données. Donc ce projet d'analyse de collision de noms a proposé plusieurs méthodologies en faisant la balance entre la confidentialité et l'efficacité de cette évaluation. Diapositive suivante, s'il vous plaît.

Donc, c'est un processus qui est direct. Il y a quatre étapes. L'étape zéro. Donc ici, le candidat identifie les problèmes potentiels avant de soumettre son dossier de candidature à l'ICANN en examinant les données publiques, comme par exemple les données ICANN ITHI qui présente des indicateurs de risques potentiels relatifs à la collision de noms.

Ce n'est pas un indicateur d'acceptation ou de rejet, mais cela donne une connaissance ou une information aux candidats pour qu'ils sachent s'il y a un risque ou pas de collision de noms. Donc, même si la chaîne n'apparaît pas sur la liste, même si sa chaîne n'apparaît pas, cela ne veut pas dire que ce nom n'est pas soumis à un risque de collision de noms, mais le candidat aura tout de même un certain niveau d'information.

Une fois que le dossier est soumis, on passe à l'étape 1 et donc l'équipe TRT va donc examiner, réviser les données publiques pour évaluer le risque initial de collision de noms et la décision sera prise de savoir si cette chaîne est à haut risque ou pas. S'il n'y a pas de haut risque, et bien il y aura le passage à l'étape 2, c'est-à-dire l'évaluation de collision de noms. Donc l'ICANN pourra temporairement déléguer la chaîne TLD à la zone racine.

Donc cette équipe mène des évaluations : pas d'interruptions, interruptions contrôlées, interruptions visibles, invisibles et notifications. Donc il y aura une personnalisation sur la chaîne faisant l'objet de cette candidature et c'est une méthode par le biais de laquelle cette équipe de révision technique a la capacité de réunir davantage de télémétrie pour pouvoir évaluer le risque de collision de noms.

Et cela nous amène à l'étape 3. Donc, l'équipe de révision technique soumet sa recommandation au conseil d'administration de l'ICANN et le candidat peut proposer un plan d'atténuation pour la révision de TRT. C'est donc le conseil d'administration de l'ICANN qui prend la décision finale d'approuver le dossier de candidature. Diapositive suivante, s'il vous plaît.

Donc en résumé, concernant la collecte de données, nous ne sommes plus en 2012. Vous ne pouvez pas réutiliser les mécanismes de détection de collision de noms que nous utilisions alors. Donc les interruptions contrôlées telles qu'elles étaient mises en œuvre, elles étaient efficaces dans une certaine mesure, mais il y avait des limites. Elles ne fonctionnaient pas pour IPv6. C'était rattaché à la collecte de données des serveurs racine. Et il y a maintenant donc des évolutions de protocoles, des mécanismes de collecte de données. Le mécanisme d'alors n'est plus aussi fiable.

Pour analyser les collisions de noms, il faut collecter les données de façon différente. Il est impossible de s'appuyer uniquement sur les cas

généraux qui ont été observés pour les causes racines. Il y a des facteurs de risque pour chaque cas particulier qui doivent être évalués. L'Organisation ICANN a exprimé donc des préoccupations concernant les risques pour la confidentialité des données. Et donc je crois que je vais donner la parole à Ram.

RAM MOHAN : Merci. Nous répondrons aux questions à la fin. Donc tout ce que Matt a présenté, c'est… Je crois qu'il y a encore une diapositive et, ensuite, vous me rendez la parole.

MATT THOMAS : Merci Ram. La seule autre chose que j'ajouterai sur ce sujet, c'est que l'équipe de révision technique, cette équipe TRT, est essentielle pour le traitement de la collision de noms à l'avenir. C'est une fonction très technique qui doit être réalisée. C'est une activité qui exige de très grandes compétences.

Donc, nous avons dit à plusieurs reprises que chaque chaîne de collision de noms est son propre petit flocon de neige. Donc il n'y a pas de solution uniforme pour tous les cas. Donc, pour assurer le succès de cette équipe TRT, il faut que les membres de l'équipe aient les bonnes compétences, que les membres de cette équipe comprennent les nuances de toutes les thématiques et ces personnes doivent être en mesure d'interpréter les données historiques et les données à venir pour comprendre les différentes problématiques. Donc il faut que ces équipes puissent incorporer toutes ces données sur leur évaluation du risque de collision de noms.

C'est une fonction très spécialisée et il faut que les bonnes personnes forment cette équipe. C'est une étape critique pour pouvoir évaluer la collision de noms à l'avenir.

RAM MOHAN : Merci beaucoup. Donc, nous avons des groupes de discussion, en effet, avec un effort intercommunautaire pour délivrer ce document dont Matt nous a parlé et qu'il a résumé. Donc ce que SSAC a fait, c'est de prendre toutes ces données et de cristalliser cela avec des avis que nous avons donnés au conseil d'administration de l'ICANN. Et je ne vais pas lire tout ce qu'il y a à l'écran. Mais ce que nous avons noté comme résultats, c'est qu'il y a deux types de risques. Il y a les risques que vous déléguez et vous avez le risque d'exposer des données personnelles et vous avez les risques de respect de la vie privée pour l'évaluation des collisions de données de nom. Donc ça, ce sont deux types de problèmes que l'on peut avoir.

Lorsque nous avons indiqué au conseil d'administration qu'adopter un cadre de référence de gestion des risques, c'est ce que nous proposons avec la collision des noms. Ce n'est pas la technologie qui est en cause, ce ne sont pas des aspects financiers, mais ce sont véritablement des risques, tout simplement. Donc, nous allons avoir des nouveaux gTLD et il faut mesurer et atténuer les risques et les chances de problèmes de sécurité et de stabilité.

Et nous avons également suggéré au conseil d'administration si nous voyons la priorisation de ces points, eh bien, le conseil d'administration

de l'ICANN devrait prioriser ces risques de délégation. Et je reviendrai là-dessus à la prochaine diapo. Donc ce que nous avons noté lors de notre analyse et de nos débats, c'est que Icann.org, l'Organisation ICANN, a eu un dialogue très constructif.

Elle nous a indiqué que si vous nous demandez en tant que ICANN d'évaluer tous ces noms pour lequel il y a des demandes qui sont déposées, et bien il va y avoir des données privées. Il va y avoir un problème de confidentialité. On va être quelque part forcé de gérer et d'évaluer tous ces risques tout particulièrement. Le groupe de discussion a parlé de la méthode d'interruption visuelle dont parlait Matt et la méthode avec notification. Ce sont des méthodes où il y a la possibilité d'une forte possibilité que des informations personnelles identifiables passent et soient donc visibles.

La possibilité qui existe, c'est qu'on a tous les dossiers d'applications qui arrivent. Ils sont évalués. Mais lorsque l'on fait l'évaluation des collisions de noms, on va faire cela une fois que les noms sont remis aux candidats. On verra qui obtient le TLD. Donc vous avez le TLD. Mais avant que vous puissiez l'utiliser sur l'Internet, que ce soit délégué sur l'Internet, eh bien vous devez faire ces tests. Et à partir du résultat de ces tests, eh bien, on va décider s'il doit y avoir des mesures d'atténuation ou pas.

Nous pensons que, bien entendu, c'est une méthode possible, fiable, mais nous pensons que ce que cela effectue, c'est simplement remettre à un autre niveau, cette responsabilité. Lorsque l'on voit ces

informations privées, vous allez avoir un problème au début du processus ou à la fin du processus, on ne réduit rien, on change seulement du début à la fin du processus. Donc ce travail, vous le donnez, si vous voulez, à un autre niveau, vous le remettez à un autre niveau, vous le remettez à d'autres personnes. C'est leur responsabilité. Et donc il va y avoir une mise en œuvre qui ne va pas être très solide, qui va être déséquilibrée un petit peu.

Et s'il y a véritablement un problème de confidentialité, vous allez le savoir au dernier moment et vous allez devoir communiquer avec l'organisation ou la personne contractuellement, demander à cette organisation ou personne de réagir. Donc c'est complexe. Ça représente plus de travail pour l'ICANN et il y a des questions juridiques qui se posent, de responsabilité également juridique.

Mais nous pensons que le travail doit être fait au début du processus et une seule fois et ce sera plus efficace. Parce que si vous faites cette évaluation et vous vous rendez compte que les données, cette chaîne est une chaîne à haut risque, eh bien, vous n'allez pas avoir besoin de passer par le système des enchères, de règlement des litiges, des différends qui existent sur l'obtention d'une chaîne de TLD. Donc, ce sera plus pratique que de gérer cela dès le début.

Mais cela va être au conseil d'administration de statuer. Ils vont prendre la décision. Nous, on les conseille simplement, on travaille avec les commissions du conseil d'administration, on les forme, on les informe sur ces risques qui existent de collision de noms, ces risques d'atteinte

à la vie privée et à la confidentialité. Ils existeront toujours. Ces risques, il faut les gérer. Il y a des choix à faire. Et si vous pensez que l'évaluation doit être faite au moment de la délégation, c'est une chose. Mais soyez prudents, réfléchissez bien avant de prendre cette décision. Voilà ce que nous avons dit au conseil d'administration qui prendra sa décision. Et c'est un petit peu notre grande question qui se pose. C'est ce que l'on dit. C'est. Est-ce que le cadre de référence qui est proposé… Est-ce qu'on peut jouer avec cela, manipuler les données? Quel est donc le risque de manipulation des données dans le cadre de la collision des noms? Donc vous pouvez stopper quelqu'un dans l'obtention d'un TLD. Vous pouvez donc lancer, si vous voulez une machine qui va créer des collisions de noms. Et à ce moment-là, ça va créer un problème pour le TLD. Et là. c'est une manipulation avec la collision des noms. Il faut reconnaître que c'est un problème véritable.

Donc je ne sais pas si d'autres membres de SSAC qui ont travaillé à ces problématiques veulent rajouter quelque chose. Matt?

MATT THOMAS : Non, on peut tout à fait répondre à des questions.

JONATHAN ZUCK : Oui, je crois qu'il va y avoir des questions qui vont être posées. Je vais essayer de gérer cela. Vous avez mentionné… Et nous communiquons avec le GAC également pour la résolution des litiges. Et ça a été un véritable cirque lors de la dernière série avec ses enchères. Ce n'était vraiment pas une bonne situation. Et ce qu'on a dit, c'est que ces

enchères devraient être résolues au même moment, qu'il y a ce processus de dépôt de dossier. Donc, il faudrait résoudre cela à ce moment-là.

Et j'ai lu votre rapport et je vous ai écouté. Et il semble qu'il faudrait atténuer ces problèmes avant que l'on sache qui est contre qui au niveau du contentieux, au niveau des litiges. Est-ce que ça fait sens pour vous? C'est ce que j'ai cru comprendre lorsque j'ai lu le rapport et ce que j'ai mis cela en contexte.

RAM MOHAN : Voilà comment je vois les choses. Typiquement, l'ICANN publie tous les TLD qui ont déposé un dossier.

Non, en effet, la révision des contentieux pour les enchères, ce serait avant cela. Mais l'analyse de collision des noms serait plus tard. Et là, il y aura un potentiel, si ça se trouve plus tard.

WARREN KUMARI : Donc par exemple, je suis Pepsi, je peux demander .coke. Et lorsque Coke fait un dépôt de dossier, eh bien cela va poser problème. Certaines entreprises sont au courant de leurs concurrents et peuvent essayer d'obtenir les noms de leurs concurrents.

JONATHAN ZUCK : Oui, c'est exact. C’est pour ça qu'il faut résoudre ces contentieux différemment. Mais ça, c'est sur le marché. C'est simplement des luttes

entre différentes enseignes pour obtenir des noms, des noms de marques.

WARREN KUMARI : Mais si vous êtes dans une industrie, vous pouvez deviner qui va déposer des dossiers de demande de TLD. Il y a de nombreuses personnes qui vont par exemple demander .coke. Il y a des mots qui sont déjà très connus pour différentes boissons par exemple, mais c'est un système où on devine qui déposera quoi comme demandes de noms.

JAMES GALVIN : Je crois que c'est important de ne pas confondre deux problèmes. Il y a donc les ensembles de contentieux, il y a les enchères et il y a la collision des noms. Donc le rapport sur la collision des noms a été très prudent, pour ne pas dire où dans la séquence cela devait se dérouler, parce qu'on a besoin de plus d'analyses effectuées par l'ICANN.

Et le groupe de discussion, et SSAC l'a bien indiqué, il faut être faire une diligence raisonnée sur la collision des noms lorsque le TLD est remis et délégué. C'est ma perspective. Je crois que cela devrait arriver avant l'ensemble de contentieux.

Personnellement, je pense cela parce que dans le processus, dans l'analyse, si la chaîne est à haut risque, eh bien ça peut être une information utile dans l'ensemble de contentieux. Et on peut se dire : Je

ne veux pas obtenir cette chaîne. Ou bien un demandeur peut avoir la possibilité de créer un plan de mitigation d'atténuation des risques.

Donc, les informations doivent être données rapidement au début. Un dépositaire de dossier veut savoir dans quoi il s'engage. Mais ça, c'est mon point de vue personnel. Il y a différentes conséquences qui vont exister. L'ICANN doit évaluer tout cela et doit voir toutes les relations qui existent dans l'analyse de collisions des noms et doit faire véritablement un travail de diligence raisonnée.

JONATHAN ZUCK : Merci Jim. Je vois Justine.

JUSTINE CHEW : Deux points. Tout d'abord pour rebondir sur ce que Jim a expliqué. Je crois que, au niveau des recommandations de politiques, la collision des noms pour la procédure des systèmes, la collision des noms, il n'y a pas de recommandation sur quoi utiliser. La recommandation dit qu'il y a un cadre de référence pour la collision des noms. Pour le moment, cela s'applique, sauf si le conseil d'administration décide de faire quelque chose d'autre. Donc le processus sera dans le dossier de demande et parlera de cette phase de délégation. Donc, si c'est approuvé par le conseil d'administration, ICANN déterminera comment travailler avec différentes phases.

Donc pour les enchères, il y a déjà une résolution et une recommandation de résolution, une recommandation de procédure pour que ce soit en dernier ressort qu'il y ait des enchères.

Donc, si nous voulons une autre résolution des contentieux et des litiges, nous devons réfléchir à cela et proposer autre chose. Mais je crois que l'étude numéro 2 NCAP est très solide et très utile et donne de bonnes procédures pour gérer des risques de collision de noms lors de la prochaine série. Et j'apprécie le fait que SSAC a fait cette étude sur la collision des noms. Cette étude NCAP a eu ce groupe de discussion NCAP qui a été ouvert à d'autres membres et d'autres membres qui n'étaient pas SSAC ont absolument travaillé à cela et c'est très bien, cette ouverture. C'est une excellente opportunité lorsque des personnes qui ne sont pas membres de SSAC peuvent participer aux débats.

RAM MOHAN : Merci Justine. Oui, c'est notre intention. Nous allons continuer à inviter des membres de la communauté à parler de thématiques pertinentes. Je vois que Hadia a demandé la parole. Hadia, oui. Il ne nous reste que 10 minutes dans cette séance. Donc si quelqu'un d'autre veut prendre la parole. Oui. Oui, je vois ça. Oui, sur le chat, il y a également une question. Et si quelqu'un d'autre veut prendre la parole, il faut le dire. Maintenant, levez la main. Maintenant, dans le chat, je vois Satish, Alan et Gopal. Et s'il y a quelqu'un d'autre, levez la main. Sinon, nous allons devoir nous arrêter. Mais nous allons maintenant donner la parole à Hadia.

HADIA ELMINIAWI : Oui, merci beaucoup. J'allais simplement dire que lorsque nous avons l'évaluation des collisions de noms, c'est extrêmement important de quand ça va se faire cette évaluation. Donc, c'est différent de la résolution des contentieux. Mais si vous le faites par la suite, plus tard, après la délégation et que vous essayez de résoudre les problèmes de cette manière, vous avez une délégation et, ensuite, vous faites l'évaluation. Et qu'est-ce qui se passe si on a une chaîne à haut risque? Donc, dans ces cas, la manipulation des données peut se faire également à ce niveau et à ce moment donc. Qu'est-ce qui pourrait empêcher cela une fois qu'il y a eu la délégation qui est effectuée? S'il y a encore une évaluation qui doit se faire après la délégation, il peut y avoir encore beaucoup de problèmes par la suite. Donc, il me semble que dans l'étude NCAP, si je me rappelle bien, cela indique que si c'était à haut risque, une chaîne à haut risque, eh bien le candidat peut avoir un cadre de référence d'atténuation de ces risques et la chaîne peut être acceptée et déléguée. Donc, il y a une voie possible pour gérer ces problèmes et il faut étudier cela. Donc, moi, je pense que ça doit être fait en amont plutôt qu'autre chose.

RAM MOHAN : Oui, il y a une question dans le chat. Matt, vous voulez nous lire cette question et nous fournir une réponse peut-être?

MATT THOMAS : Oui, merci beaucoup. Je crois que la question, c'est donc : L'interruption est-elle toujours gérée par ICANN? Par les opérateurs de registre pendant 90 jours avec une période de 90 jours avec les zones fichiers du TLD. Et pour essayer de répondre donc à cette question, je vais vous parler un petit peu des recommandations que nous avons à la suite de l'étude de NCAP. Et spécifiquement, nous n'avons pas essayé d'être trop spécifique au niveau de l'équipe de révision technique, mais de nous reposer sur leur mise en œuvre, le Conseil de mise en œuvre chaîne par chaîne.

Et à cet effet, l'étude NCAP 2 parle donc de mise en œuvre technique où les données du DNS peuvent être rassemblées et peuvent être d'une manière plus collective analysées pour qu'on ait une vue plus complète en ce qui concerne les risques de collision de noms. Donc, je dirais spécifiquement que c'est quelque chose très en vogue. Mais l'esprit de la recommandation, c'est de permettre à l'équipe de révision technique de mettre en œuvre les bons mécanismes pour collecter assez de données qui soient nécessaires pour effectuer une évaluation de l'éventualité de collision de noms. Tout cela donc souligne les meilleures techniques à utiliser. Et on en a parlé dans notre groupe de travail et on doit énumérer tout cela pour avoir des conseils techniques remis.

SATISH BABU : Merci beaucoup pour le travail qui a été accompli. Donc pour moi, évaluer le risque en amont est important. Donc ma question est une clarification nécessaire. Donc dans le travail proposé, c'est une

délégation temporaire qui est proposée et il y aura ensuite une délégation. Est-ce qu'il y aura un risque continu de collision de noms?

RAM MOHAN : Matt, vous voulez répondre?

MATT THOMAS : Donc c'est une question compliquée. Il y a un équilibre à obtenir dans la mesure où il y a des changements lorsqu'on délègue. En 2012, la délégation s'est produite après qu'il y ait eu cette approbation. Nous ne prescrivons pas de recommandations trop limitatives. Nous avons au sein de notre équipe NCAP étudié la question.

Il y a donc les recommandations de l'IANA qui ont été incorporées, et nous procéderons au cas par cas. Je crois que les situations où les risques de collision de noms sont élevés, et je pense que les scénarios auxquels vous faites référence ne sont pas dans la norme. Donc ça ne sera pas quelque chose qui sera répété. Ce n'est pas un événement, comme on dit, matériel. C'est une exception.

RAM MOHAN : Merci. Voilà, c'est tout. Alan, vous avez le dernier mot.

ALAN GREENBERG : Merci. Je voudrais vous féliciter pour votre description qui est vraiment très prudente sur le moment où l'évaluation doit être faite. Mais je voudrais dire que reporter jusqu'au moment où ça sera pratiquement

délégué et après demander aux groupes à qui vous déléguez de faire le test eux-mêmes, eh bien, cela réduit la responsabilité de l'ICANN. Mais d'un autre côté, cela attribue la responsabilité de faire les tests à un groupe qui aurait tout intérêt à dire qu'il n'y a aucun problème et, potentiellement, cela attribue le risque de brèche de confidentialité à un groupe qui ne serait pas le bon groupe.

RAM MOHAN : Je souris. C'est ce que nous pensons également. Nous espérons, et je suis prudemment optimiste, que les gens avec qui nous échangeons au conseil d'administration sont très attentifs. Ils ont posé de très bonnes questions et ils étaient préparés. Et ils semblent comprendre la nuance sous-jacente. Ils ne sont pas simplement dans la réaction : Ah! Protégeons nos arrières. J'ai de l'espoir.

Et Jim dit que la question sera devant le conseil d'administration très prochainement. C'est pourquoi nous sommes ici en train d'échanger parce que l'ICANN a une tâche très spécifique et ce sera très important pour l'ALAC de faire un briefing à votre représentant au conseil d'administration pour qu'il soit vraiment au courant des nuances au sein de cette thématique. Merci.

JONATHAN ZUCK : Je crois que c'est tout. C'est bien d'avoir le cœur réuni dans son ensemble. Ainsi, nous pouvons faire de la prédication les uns envers les autres. Nous apprécions votre présence. Et en règle générale, nous avons parlé en privé que vous avez fait des recommandations qui ne

semblaient aboutir à rien. Mais c'est toujours très important lorsque cela a des conséquences pour l'utilisateur final. C'est très bien de remettre ces thématiques sur le devant. Merci.

RAM MOHAN : Merci beaucoup. Merci de nous avoir invités et j'espère que nous pourrons organiser davantage d'événements de ce type.

JONATHAN ZUCK : La séance est levée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]